

La Châtaigneraie (Chasteigneraye), Guillaume de, seigneur de Bozeron en Nivillac (présent à la montre des 15 et 16 mai 1534)

La famille La Châtaigneraie et la seigneurie de Bozeron en Nivillac sont peu documentées, ce qui ne permet pas d'établir une généalogie suivie.

En 1409, un minu est présenté au sire de Rieux, à la suite au décès de Jeanne du Boschet qui fut épouse de Jean de La Châtaigneraie, par Robin de la Châtaigneraie son fils (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 34).

Après le 16 avril 1415 (n.st ?) se rencontre « Jouhan » de La Châtaigneraie (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1472).

Dans le minu de rachat de la baronnie de la Roche-Bernard, qui fait suite au décès, survenu le 19 septembre 1419, de Raoul de Montfort, figure Pierre de la Châtaigneraie (*ibid.*, B 1881, f° 14).

Le 5 février 1428 (n.st.), une réformation des nobles et des exempts de fouage effectué en la paroisse de Nivillac enregistre un métayer pour « Bozron » appartenant à « monsieur » Mahé Lecesque et sa compaigne » (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Nivillac et site « Archives remarquables »).

Les 5 et 6 juillet 1455, à Nivillac, sont cités comme exempt Pierrot Moricet, sergent de Jean de La Châtaigneraie, seigneur du Ros, et comme noble Pierre de La Châtaigneraie, seigneur de Bozeron (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Nivillac et site « Archives remarquables »). Jean se retrouve le 29 mai 1466, date à laquelle Jean de La Châtaigneraie et Jean Eder reconnaissent avoir constitué auprès du chapitre Saint-Pierre de Nantes, « ensemblement », une rente de » 63 livres 18 sous 9 deniers (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 52). Le 29 mai 1460, date à laquelle il est fait mention d'une vente faite par Jean Eder, au chapitre de Nantes, « ensemblement » avec Jean de La Châtaigneraie de 63 livres 18 sous 9 deniers de rente, et d'une autre rente de 12 livres, constituées auprès des chapelains d'après Matines de Nantes ces deux opérations ayant « tourné au profit doudict Jehan Eder (*ibid.*, E 52, p. 53-54). Sa proximité avec les Eder se lit encore, le 24 mars 1469 (n.st.), date à laquelle Gillette Eder se décharge de la garde de son fils avec l'accord de Gilles de Trévecar et de seigneurs le Haye-Eder, de la Châtaigneraie (il doit s'agir de Jean) et d'autres (FRESLON, Paul de (« Essai généalogique sur la famille Eder », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1911, p. p. 265). Jean de La Châtaigneraie est encore cité en 1471, dans une procédure qui, avec messire Pierre Guesnel, l'oppose à Jean Eder (BnF, fr. 22 338, p. 597).

Jean de La Châtaigneraie épouse Jeanne de Martigné (le 25 août 1480, sont cités feu Jean de La Châtaigneraie, époux de Jeanne de Martigné, et leur fils François de La Châtaigneraie, seigneur de Bozeran, Arch. dép. Loire-Atlantique, 12 J 59).

Jean de La Châtaigneraie pourrait décéder avant octobre 1474, puisque le duc François II fait don à Pierre de La Grée du montant du rachat levé à la suite du décès de Jean de La Châtaigneraie (BnF, ms.fr. 22318, f° 17).

François de La Châtaigneraie meurt avant le 1^{er} février 1512, : se rencontrent alors Guillaume de La Châtaigneraie, fils de « noble damoiselle » Guillemette de Kerveno, veuve de François de La Châtaigneraie, seigneur de Bozeron, et tutrice de leur fils Guillaume » (Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 E 554). Ce pourrait être ce Guillaume qui est présent à la montre figurant parmi « Les faisans ung archier » et à qui injonction est faite d'avoir « avantz bradz et gantelletz » (transcription, f° 7 et site « Archives remarquables »).

Il décède avant 1544 puisque dans la déclaration de septembre 1544 concernant la baronnie de la Roche-Bernard (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1881) il n'est pas mentionné, alors que le sont : le « lieu et manoir de Bozeron » qui sont déclarés « frosts » (f° 23 v°) ; Julien et Marguerite de La Châtaigneraie (f° 25, puis Julien à nouveau f° 470) ; les hoirs Jean Guyhart, à présent seigneur de Bozeron (f° 39) ; ce qui ne nous éclaire pas sur celui qui est en possession de la seigneurie de Bozeron.

Les La Châtaigneraie, seigneurs de Bozeran sont à distinguer des La Châtaigneraie, seigneurs de Marzan en Marzan qui passèrent des alliances avec des familles du « terrouer » : Olivier de La Châtaigneraie épouse Marie Le Pennec, fille de Jean Le Pennec, dont elle a un fils Jean ; Olivier décédé avant le 23 avril 1485 (*ibid.*, 2 E 544). En 1501, Jean la Châtaigneraie, seigneur de la Châtaigneraie et de Marzan se marie avec Marie de Saint-Gilles fille de Robert de Saint-Gilles, seigneur du Pordo, de Tréguené et de Ranlieuc et « noble homme » (*ibid.*, 2 E 544).

Et sans doute également des La Chastaigneriaie (Chasteigneraye), seigneurs de la Chastaigneraie en Avessac, dont l'un des représentants, Robin, épouse – en secondes noces, il est veuf de Marguerite Levesque – Guillemette Eder. En 1425, Guillemette Eder devenue veuve, présente un minu, en tant que tutrice de ses enfants (BnF, 22361, f° 401). Paul de Freslon (art. cité, 1911, p. 218) pense qu'elle est une fille de Pierre Eder. Robin de La Chastaigneriaie (*ID.*, *ibid.*, 1911, p. 218-219, pour ce qui suit) est le fils aîné de Guischard de

La Chastaigneriaie et de Marguerite de Ros (Roz). Le 22 octobre 1419 Il est un des gens d'armes qui accompagnent en France Richard de Bretagne (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1108) et, le 22 juin 1420, il figure parmi les feudataires levés par la duchesse pour la libération de Jean V, prisonnier des Penthièvre sous les ordres du vicomte de la Bellière (*ID., ibid.*, t. II, col. 1011). Fait prisonnier par Jean de la Roche, il est soumis à rançon, il serait mort en mai 1426.

Du mariage de Robin de La Chastaigneraie avec Guillemette Eder sont issus une fille et un fils :

* Marguerite. Elle épouse Jean de Beaubois ;

* Jean. Il épouse Jeanne Goheau, dame de Saint-Aignan, puis devenu veuf, Marguerite Boutier, fille de Jean, seigneur de Chasteaudacy.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « La Châtaigneraie (Chasteigneraye), de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024